

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29
Votants : 28
Absent : 1

L'an deux mille neuf
Le 28 septembre
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mmes Germaine HACALA, Agnès GIACOMETTI, Claire d'ELBEE, Mrs Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Pierre TETEVIDE, Mme Isabelle RAGOZIN, Mrs Martin TELLECHEA, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, , Beñat EXPOSITO, Léon MARIN, Melle Valérie ANDIAZABAL, M. Jean TELLECHEA, Mmes Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, Isabelle LE BARS-FAURISSON, M. Renaud LASSALLE, Mme Isabelle ECHEVERRIA, M. Philippe ARAMENDI, Mme Annette ARAMBURU, M. Dominique MELE, Mme Thérèse HALSOUET.

Pouvoirs :

Mme M.-Hélène GOYA à M. BERCETCHE
M. Michel LARRETCHÉ à Mme RAGOZIN
M. Didier PICOT à M. Pascal MARTIN

Absent :

M. Beñat ELIZONDO.

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

OBJET : Modification délibération AP/CP – Travaux d'extension de l'Ecole d'Olhette

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de modifier la délibération d'Autorisation de Programme concernant les travaux d'extension de l'Ecole d'Olhette afin de tenir compte des évolutions du coût prévisionnel de cette opération.

ECOLE D'OLHETTE TRAVAUX D'EXTENSION	Coût TTC de l'opération	PROPOSITIONS 2009	PROPOSITIONS 2010
DEPENSES	811 265,00	300 000,00	511 265,00
maitrise œuvre, bureaux de contrôle et divers	81 168,00	40 000,00	41 168,00
travaux bâtiments et structures	588 740,00	230 000,00	358 740,00
aménagements divers (clôture, réfection de la cour)	93 677,00	8 000,00	85 677,00
DIVERS (publicité, dossiers marchés, batiments provisoires, travaux en régie et imprévus)	47 680,00	22 000,00	25 680,00
ECOLE D'OLHETTE TRAVAUX D'EXTENSION	Financement de l'opération	PROPOSITIONS 2009	PROPOSITIONS 2010
RECETTES	811 265,00	300 000,00	425 555,00
AUTOFINANCEMENT ET/OU EMPRUNT (dans l'attente de financement complémentaire)	811 265,00	300 000,00	425 555,00

Suite délibération du 28 septembre 2009 : « Modification délibération AP/CP – Travaux d'extension de l'Ecole d'Olhette »

Après avis favorable de la Commission des Finances du 16 septembre 2009,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE la modification de la délibération d'Autorisation de Programme concernant les travaux d'extension de l'Ecole d'Olhette comme indiqué ci-dessus.

Votes pour : 28

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :